



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/16529
4 mai 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 3 MAI 1984, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU NICARAGUA AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte d'un communiqué du Ministère des relations extérieures de la République du Nicaragua, daté du 25 avril 1984, et de lettres datées des 28 et 30 avril 1984, adressées à M. Carlos José Gutierrez, ministre des relations extérieures et du culte de la République du Costa Rica par M. Miguel D'Escoto Brockmann, ministre, et Mme Nora Astorga, vice-ministre des relations extérieures de la République du Nicaragua.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ces documents comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Nicaragua
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Javier CHAMORRO MORA

Annexe I

Communiqué

Le Ministère des relations extérieures tient à informer l'opinion publique nationale et internationale des efforts considérables déployés par les autorités nicaraguayennes pour obtenir le rapatriement des réservistes de l'armée populaire sandiniste enlevés et conduits en territoire costa-ricien par des mercenaires financés, dirigés et manipulés par la Central Intelligence Agency (CIA) qui avaient envahi San Juan del Norte et auxquels ces réservistes avaient résisté héroïquement jusqu'à l'épuisement de leurs munitions.

Dès le mercredi 18 avril, l'ambassadrice du Nicaragua au Costa Rica, Mme Leonor Arquello de Hubner, n'ayant pas réussi à entrer en communication avec des fonctionnaires du Gouvernement costa-ricien, s'est adressée à la Croix-Rouge costa-ricienne pour lui demander d'intervenir pour obtenir la libération des réservistes qui avaient été enlevés par les mercenaires; celle-ci s'est montrée tout à fait disposée à reprendre les camarades séquestrés et à les conduire à un poste frontière afin qu'ils puissent rentrer au Nicaragua.

Le dimanche 22 avril, le Ministère des relations extérieures du Nicaragua s'est adressé au Président de la Croix-Rouge nicaraguayenne pour lui demander d'user de ses bons offices auprès de la Croix-Rouge costa-ricienne pour que celle-ci facilite le rapatriement des camarades séquestrés.

A partir du lundi 23 avril, le camarade José León Talavera, Vice-Ministre des relations extérieures, a eu plusieurs entretiens avec M. Johnny Campos, actuel Ministre de la sécurité publique du Costa Rica, afin d'appuyer cette démarche. Le ministre Campos a, jusqu'à ce jour répondu que son gouvernement était disposé à faire le nécessaire et à collaborer avec la Croix-Rouge du pays pour procéder à l'opération de rapatriement dans les meilleurs délais, et a précisé ainsi la procédure à suivre : la Croix-Rouge costa-ricienne enverrait un véhicule pour conduire les camarades séquestrés au siège de cette institution à San Juan où, après un examen et des soins médicaux, ils seraient mis à la disposition du Ministère de la sécurité publique qui les remettrait ensuite à l'ambassade du Nicaragua au Costa Rica.

Le mardi 24, les autorités de la Croix-Rouge costa-ricienne ont informé leurs homologues du Nicaragua que, comme convenu, ils avaient envoyé un véhicule pour aller chercher les séquestrés, qui étaient attendus à San Juan au milieu de l'après-midi.

Il avait également été convenu que l'ambassadrice du Nicaragua au Costa Rica serait au siège de la Croix-Rouge pour recevoir les camarades libérés. Toutefois notre ambassadrice s'est par la suite vu refuser le droit de voir les séquestrés qui auraient été directement placés sous la surveillance du Ministère de la sécurité publique.

Le Ministère des relations extérieures, devant ce retard injustifié et le fait que jusqu'à maintenant on refuse systématiquement de communiquer au Gouvernement nicaraguayen toute information sur le nombre, l'identité et l'état physique des camarades séquestrés, et qu'on a indûment dénié à notre ambassadrice le droit de les voir pour les informer des démarches en cours et déterminer leur état physique, dénonce devant notre peuple et la communauté internationale le manque de coopération du Gouvernement costa-ricien et demande le rapatriement immédiat des camarades séquestrés.

Managua, le 25 avril 1984

Annexe II

Lettre datée du 28 avril 1984, adressée au Ministre costa-ricien
des relations extérieures et du culte par le Ministre des relations
extérieures du Nicaragua

J'ai l'honneur de me référer à la grave situation résultant de l'invasion de San Juan del Norte, en territoire nicaraguayen, par des mercenaires venus du territoire costa-ricien.

Le Gouvernement nicaraguayen a adresse maints appels à votre gouvernement, lui demandant de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin aux activités que mènent des éléments contre-révolutionnaires au vu et au su de certains services gouvernementaux. Toutefois, les quelques mesures isolées qui ont été prises sont restées sans effet, comme en témoigne l'invasion de San Juan del Norte en raison de cette complicité dont bénéficie la contre-révolution.

Permettez-moi de mentionner M. Enrique Chacon, vice-ministre de l'intérieur, parmi ceux qui collaborent ouvertement et directement avec les éléments contre-révolutionnaires qui, à partir du territoire costa-ricien, engagent des actions criminelles contre le Nicaragua. La même attitude a été adoptée par d'autres fonctionnaires, par exemple certains responsables de la Direction du renseignement et de la sécurité qui ont tenté, par des pressions psychologiques, des flatteries et des promesses de persuader les individus enlevés par les mercenaires responsables de l'invasion de San Juan del Norte, de demander l'asile politique au Costa Rica et ont été jusqu'à essayer de leur faire croire que, s'ils retournaient au Nicaragua, ils seraient assassinés par les autorités militaires du Gouvernement de reconstruction nationale.

Le Gouvernement du Nicaragua élève une protestation énergique et solennelle auprès du Gouvernement costa-ricien contre les agressions répétées commises par les mercenaires au service de la CIA à partir du territoire costa-ricien, avec la complicité de certaines personnalités gouvernementales, qui ont déjà causé de lourds dégâts matériels dans notre pays et coûté la vie à des dizaines de citoyens nicaraguayens, et l'engage une fois de plus à prendre les mesures nécessaires, conformément à sa politique officielle de neutralité.

Le Gouvernement nicaraguayen demande également au Gouvernement costa-ricien de faire le nécessaire pour assurer le rapatriement des citoyens nicaraguayens suivants qui, victimes de pressions, de menaces ou de chantages, se trouvent encore en territoire costa-ricien :

- 1) Deber Aguilar Cruz (blessé et hospitalisé à San José)
- 2) Lester Murillo (blessé)
- 3) Nicoles Mena Rodríguez (blessé)
- 4) Mario Dubois Garcia

- 5) Suyen Lainez Padilla
- 6) Zenaida Jirón
- 7) Dalia Ayerdis
- 8) Santos Aguilar Flores
- 9) Carlos Artola Chavarria
- 10) Ramiro Vanega Gutierrez
- 11) Andres Martinez Gutierrez
- 12) Byron Arguello Maynard
- 13) José Jirón Ortiz
- 14) Pablo Cordoncillo Rodriguez
- 15) Benk Hodgson

Veillez trouver ci-joint quelques documents qui établissent sans conteste que certaines personnalités du Gouvernement costa-ricien portent une responsabilité dans l'appui aux groupes contre-révolutionnaires et que le territoire costa-ricien est utilisé dans l'escalade de l'offensive contre le Nicaragua dirigée et financée par le Gouvernement des Etats-Unis.

Enfin, le Nicaragua lance à nouveau un appel pour que reprennent, dans le cadre de la Commission mixte, les entretiens visant à résoudre d'une façon honorable et juste, tous les problèmes qui concernent nos deux gouvernements et nos deux peuples.

Le Ministre des relations extérieures,

(Signé) Miquel D'ESCOTO BROCKMANN

Annexe III

Lettre datée du 30 avril 1984, adressée au Ministre des relations extérieures et du culte du Costa Rica par le Vice-Ministre des relations extérieures du Nicaragua

J'ai l'honneur de me référer aux faits suivants :

Depuis le 26 avril 1984, on observe des concentrations de forces mercenaires dirigées par le traître Eden Pastora au Costa Rica, dans les zones limitrophes du Nicaragua. Lors de différentes incursions dans notre territoire, ces mercenaires ont attaqué des positions nicaraguayennes dans la zone d'El Castillo (département de Rio San Juan, et on a enregistré plusieurs affrontements avec les troupes de l'armée populaire sandiniste gardant cette zone.

Ces attaques ont fait un mort et cinq blessés parmi les membres de l'armée populaire sandiniste, et six morts parmi les forces mercenaires.

Le 28 avril, des mercenaires en nombre indéterminé positionnés en territoire costa-ricien, tiraient toutes les deux heures, des obus de mortiers de 81 et 120 mm sur le village frontalier de Cárdenas, sans causer de dégâts matériels ni de pertes en vies humaines.

Le Gouvernement nicaraguayen dénonce solennellement ces actions et vous rappelle une nouvelle fois la nécessité impérieuse de prendre des mesures pour mettre fin à ces incidents qui font sérieusement douter de la neutralité proclamée par votre gouvernement.

Le Vice-Ministre des relations extérieures,

(Signé) Nora ASTORGA

Annexe IV

Lettre datée du 30 avril 1984, adressée au Ministre des relations
extérieures et du culte du Costa Rica par le Vice-Ministre des
relations extérieures du Nicaragua

J'ai l'honneur de porter à votre attention de nouveaux incidents venant s'ajouter à ceux que j'ai dénoncés dans ma précédente lettre, datée de ce jour.

A la suite des attaques décrites dans la lettre en question, on a refoulé cet après-midi, vers le territoire costa-ricien, environ 500 envahisseurs mercenaires qui, depuis le 26 avril, s'efforçaient de s'emparer de la garnison située au poste frontière d'El Castillo; ils se trouvent en ce moment sur la hauteur Las Mercedes, à 7 kilomètres au sud-ouest d'El Castillo, en territoire costa-ricien.

Ces affrontements ont fait une trentaine de morts parmi les mercenaires, qui ont à leur tête le traître Eden Pastora; certains corps ont été transportés en territoire costa-ricien, mais parmi ceux qui sont restés au Nicaragua, on a identifié un ressortissant portoricain, ce qui confirme une fois encore le caractère mercenaire des forces contre-révolutionnaires qui mènent leurs opérations au Costa Rica et à partir du territoire costa-ricien.

Compte tenu de ce qui précède, le Gouvernement nicaraguayen dénonce ces attaques et élève une protestation énergique et solennelle auprès du Gouvernement costa-ricien contre l'absence de mesures garantissant que son territoire ne sera pas utilisé dans les plans d'agression actuellement exécutés par le Gouvernement des Etats-Unis contre notre pays.

Il est remarquable que ces plus récents incidents coïncident avec les attaques, également dirigées par la CIA, lancées depuis le territoire hondurien, au moment où des navires de guerre des Etats-Unis se trouvent dans le golfe de Fonseca.

Le Vice-Ministre des relations
extérieures,

(Signé) Nora ASTORGA
